

VILLE DE LEWARDE

DÉCEMBRE 2022

https://ville-lewarde.fr Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

J'ai croisé le regard du père Noël à la salle des fêtes de Lewarde, ses yeux rieurs vagabondaient pour ne retenir que l'instant présent, lui qui depuis des décennies a vu le monde se transformer.

La magie de Noël émerveille petits et grands, c'est le moment d'emprunter le chemin des rêves.

2022 passe le relais à 2023, les vœux seront à l'honneur, la santé surtout, une bonne et heureuse année, le meilleur pour vous.

Certes, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, elle nous réserve des périodes de joie, de peine, de tracas mais elle vaut le coup d'être vécue.

Comme le disait le poète, Louis Aragon : « je vous souhaite du bonheur, rien que du bonheur ».



Alain BRUNEEL, Maire

Election d'un nouveau maire

Ce mercredi 23 novembre, M. Bruneel dont la candidature a été présentée par le groupe majoritaire « Continuons ensemble pour Lewarde », a été élu maire de Lewarde par le conseil municipal.

Il a obtenu 15 suffrages. Mme Zagacki du groupe d'opposition « Pour Lewarde, un nouvel élan » a bénéficié de 4 voix. 5 adjoints ont été élus par le conseil municipal par 15 voix. 2 bulletins ont été déclarés nuls. Le groupe « Pour Lewarde, un nouvel élan » a refusé de voter.

Les adjoints désignés: M. Léger, adjoint à l'environnement et à la communication – Mme Delmaire, adjointe aux associations - M. Dubrunquez, adjoint aux travaux – Mme Lahssen, adjointe aux fêtes et cérémonies - M. Sombrin, adjoint à la jeunesse.



Réception

Monsieur le Maire a invité les nouveaux habitants à le rencontrer le vendredi 2 décembre.

Monsieur Alain Bruneel a présenté la commune en termes démographique, géographique, économique ..., a esquissé quelques lignes directrices de la politique communale dont l'environnement.

Ce sujet a été développé par Monsieur André Léger, adjoint à l'environnement qui a fait le bilan des actions entreprises.

Les participants ont surtout évoqué :

- -leur préoccupation portant sur l'insécurité routière liée à la vitesse excessive de certains véhicules sur les routes départementales traversant la commune
- leur sensibilisation au problème énergétique.

Monsieur le Maire a fait le point sur l'avancée de ces différents dossiers menés en collaboration avec les services du département et la promesse d'une rencontre par quartier pour une évaluation des mesures restrictives en matière d'énergie électrique.



Réunion publique

Comment économiser l'énergie?

Une question que chacun a en tête. Le 16 novembre M. Guisnault conseiller France Rénov et M. Lemaitre chargé d'opération à citémétrie ont présenté les aides gratuites qu'ils peuvent apporter aux particuliers en termes technique et financière pour toute rénovation permettant un gain énergétique.

Le public présent s'est montré très intéressé par cette animation.



Vœux de la municipalité

M. le Maire invite la population à la cérémonie organisée par la municipalité le vendredi 20 janvier à 19 h, salle des fêtes.

Coupures de courant

Leur éventualité est envisagée et pourraient mettre en danger des vies.
Les personnes utilisateurs d'appareils médicaux indispensables à leur confort de vie et dont l'arrêt pourrait être préjudiciable à leur santé sont priées de joindre le plus rapidement possible le service d'accueil de la mairie physiquement ou par téléphone : 03 27 97 37 37.

Rénovations

Rénover, c'est simple avec votre conseiller France Rénov'

L'Espace Conseil France Rénov' de Cœur d'Ostrevent vous accompagne gratuitement dans vos projets de rénovation énergétique et d'énergies renouvelables. Votre conseiller vous informe sur les différentes techniques et matériaux ainsi que sur les aides financières mobilisables. Venez le rencontrer, sur RDV, au siège de la Communauté de Communes (allée du Bois).

Renseignez-vous et prenez rendez-vous au 03.27.71.37.42

Ou par mail à : info-energie@cccoeurdostrevent.fr

Le calendrier des permanences 2023 -1er semestre du programme d'intérêt général « Habitat Durable » de Cœur d'Ostrevent est à consulter sur le site ou le facebook de la ville.

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement. Dans ce cas, venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.

Cycloclub Lewarde

Le 20 novembre, le cyclo-club s'est réuni en assemblée générale en présence de nombreux élus venus manifester leur soutien à l'activité.

5 coureurs sont engagés dans les compétitions UFOLEP. Ils ont participé depuis novembre 2021 à de nombreuses compétitions sur route, sur piste, en cyclo-cross.

Une coureuse s'est spécialisée en triathlon et a participé à la compétition d'Embrun (un des plus difficiles en Europe). Le renforcement des règles sécuritaires (obligation de la présence de secouristes) fragilise le calendrier des courses.

Le bureau est constitué de M. Daniel Majérowicz président, M. Damien Tournon secrétaire, M. Jean-Luc Majérowicz trésorier.

Pour tout contact : M. Jean-Luc Majérowicz 06 65 34 73 96



Culture et Liberté

L'association Culture et Liberté organise une réunion d'information sur ses activités le jeudi 5 janvier 2023 à 17h30 dans ses locaux, place Elsa Triolet à Lewarde.



Si une ou plusieurs animations proposées telles que la logique d'esprit, les jeux de société, l'informatique, la généalogie, mais aussi la cuisine, la pâtisserie ou encore l'anglais, la guitare vous intéressent, vous êtes cordialement invité.e.

Disfonctionnements

Les élus sollicitent la population.

Ils demandent aux habitants témoins d'un disfonctionnement (absence d'éclairage, trous dans la chaussée ...) de bien vouloir contacter la mairie.

Des évènements de cette nature ne sont pas toujours connus des services administratif et technique. Cela retarde l'intervention.

Plan Local d'Urbanisme

Un registre est ouvert en mairie.

Toute personne peut y faire des remarques quant à sa ou ses demandes de prise en compte de données ou de souhaits divers dans l'élaboration du PLU.

Ces remarques seront examinées par une commission compétente. Il ne sera pas fait de retour individuel sur les doléances

Toutes les procédures nécessaires à l'établissement du PLU sont consultables

Permis de louer et de diviser

Il sera effectif dès le 1er janvier pour les propriétaires loueurs.

Avant la signature d'un bail avec un locataire qui n'occupait pas les lieux le 31 décembre 2022, les propriétaires doivent obligatoirement contacter la mairie.

Il en est de même pour les propriétaires qui souhaitent créer plusieurs logements dans un bâtiment existant.

Permanences de la CNL

Le 3ème mercredi de chaque mois à la mairie de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 06 61 55 39 00.

Téléthon

Monsieur Hervé Denis a mobilisé les forces vives du PPCL pour aider l'association française contre les myopathies.

Un sympathique tournoi de tennis de table a été organisé. Les frais d'inscription ont été reversés à l'AFM.

Des citoyennes et citoyens ont tenu à participer par leur présence, leurs achats, leurs dons à cette lutte contre les maladies invalidantes.

545 € ont été versés à l'AFM.

De son côté, **l'Union Sportive Lewardoise Gymnastique** a la joie de reverser 126 € grâce à la vente de chouchous aux couleurs du club.





Mini concert causerie

À la découverte des Balkans avec l'Espace Pasolini de Valenciennes

Le vendredi 13 janvier à 18 h, à la salle des fêtes, ce spectacle tout public d'une durée d'une heure est programmé.

Ce spectacle sera précédé par des interventions des artistes à l'école Salengro.

Simon Deneuville et Tosha Vukmirovic, duo accordéoniste et clarinettiste, vous proposent de plonger dans l'univers musical des Balkans. Entre mini-concert et causeries, découvrez les sonorités, les instruments typiques de cette région et échangez avec les artistes. Ils vous proposeront également de les accompagner.





Environnement

JETER AU SOL. C'EST VRAIMENT PAS DRÔLE!

Cette phrase écrite au sol à différents emplacements de la ville est destinée à rappeler aux récalcitrants que les déchets jetés négligemment au sol polluent visuellement mais aussi chimiquement les sols.

A chacun d'en prendre conscience.

Tri: du changement

A partir du 1er janvier 2023, le geste de tri devient plus simple.

La poubelle jaune pourra recevoir tous les emballages en plastique sans exception.

Ils seront récupérés pour être recyclés et valorisés. Ainsi le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt ... pourront être déposés dans le bac jaune.

Il est inutile e laver les emballages avant de les trier, il suffit de bien les vider quel que soit le matériau.

Le recyclage des emballages permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou plastique en limitant l'utilisation de matières premières. Il permet de réduire les pollutions de l'eau, de l'air ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication de produits finis.

Le recyclage favorise d'importantes économies d'énergie.



Club arc-en-ciel

L'assemblée générale du club de peinture sur soie s'est tenue le lundi 5 décembre.

Madame Delmaire, Messieurs Sombrin, Dubrunquez, adjoints au maire ont manifesté leur intérêt pour cette association culturelle.

Le rapport moral ainsi que les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité.

L'activité de l'année 2022 a été destinée à reproduire une œuvre collective sur crêpe de soie.

Les adhérentes ont reproduit à l'identique une œuvre extérieure réalisée en 1998 par les élèves de l'école. Elle était devenue pour les anciens élèves un petit patrimoine local.

Cette reproduction fidèle sera à découvrir ou à redécouvrir. Il ne reste plus qu'à l'implanter dans un lieu à définir.

Félicitations aux artistes pour la qualité de la reproduction et leur pugnacité à mener le projet jusqu'à son terme.



Le bureau est constitué dont la présidente Madame Chantal Blas, la secrétaire Madame Marie-Claude Lermoyeux, la trésorière Madame Françoise Bogaczynski.

Marcher, Bouger à Lewarde

Madame Nathalie Karolewicz, présidente de l'association a réuni les adhérents en assemblée générale en présence de Monsieur le Maire et des adjoints au maire.

Ceux-ci ont montré un vif intérêt pour les activités de l'association qui apportent la possibilité d'une activité physique à portée de main et pour tout âge.

AMDG

Cette association installée dans la commune a pour but de rendre des services d'aide à la personne.

Elle intervient auprès des publics fragiles tels que les personnes âgées, handicapées ou en fin de vie soit en tant que prestataire, soit en tant que mandataire.

Les auxiliaires de vie aident les personnes pour les gestes quotidiens : courses, repas, entretien du cadre de vie, lavage et repassage du linge, et aussi si besoin participent aux soins à la personne : toilette, mobilité, alimentation ou accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle (sorties).

L'association assure si nécessaire une garde de jour, de nuit.

Pour tout contact: AMDG 75 rue de

l'Egalité à Lewarde

Tél.: 03 27 98 08 07 Fax: 03 27 98 08 10

Courriel: icgc@wanadoo.fr

Micro-crèche privée

Les travaux de rénovation et de mise en conformité du bâtiment place Elsa Triolet appartenant à Habitat 59/62 ont débuté le 14 novembre.

La crèche devrait être opérationnelle le 6 février 2023.

12 enfants âgés de 6 semaines et plus pourront y être accueillis du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h. Une infirmière, une auxiliaire puéricultrice, 2 animatrices diplômée (CAP petite enfance) apporteront soins et bonnes conditions d'éveil aux enfants. Pour tout renseignement téléphoner au 06 01 48 43 35 ou envoyer un message par courriel : Lemerveilleuse.mc@gmail.com



En plus des activités habituelles, l'association a participé au téléthon en 2021.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

Pour participer aux animations, se présenter à la salle des sports, rue d'Erchin : les lundis à 20 h pour du renforcement musculaire, les mercredis et vendredis à 19 h pour l'activité marche. Renseignements sur place.

La Boule Joyeuse Lewardoise

Madame Taussin, présidente, a réuni ses adhérents en assemblée générale le dimanche 4 décembre. Madame Delmaire, Messieurs Bruneel et Léger ont représenté la municipalité.

Le club a participé à 32 rencontres dans une excellente ambiance de sportivité et de camaraderie.

Le bilan sportif est très positif grâce à l'équipe qui a gagné en 2022 la coupe de secteur, terminé 3ème en D3.

D'autres classements ont été excellents dans les compétitions de qualifications hivernales avec en particulier une première place au concours A et un accessit en quart de finale du concours B.

La trésorerie est saine grâce à une bonne gestion financière.

3 jeunes joueurs ont rejoint le bureau qui a été renouvelé. Mme Marie-Jeanne Taussin est présidente, M. Gérard Drougat trésorier et M. Desrousseaux secrétaire.



Concert





Les harmonies d'Ecaillon et de Lewarde ont offert le samedi 3 décembre un concert de grande qualité.

Certains morceaux exigeaient de la part des musiciens une grande virtuosité.

Les musiciens ont répondu aux multiples rappels d'un public conquis par la prestation.





Spécial écoles

Education civique

Les élèves scolarisés en CM1 ET CM2 ont élu leurs représentants au conseil municipal des enfants.

Les candidat.e.s ont présenté durant les deux semaines précédant l'élection un programme d'actions portant sur l'environnement.





Le vote a eu lieu dans les conditions d'un vote officiel : isoloir, urne, carte d'électeur, liste d'émargement.

Monsieur Alain Rollos, conseiller délégué à la citoyenneté et Madame Amandine Duquesnoy se sont chargés de l'organisation matérielle du vote.



Conseil municipal des enfants

Le conseil municipal a été installé le mardi 13 décembre en mairie.

Les conseillers Clémentine André, Betty Brailly-Delavalle, Clarisse Bridoux, Paul Dal Magro, Léandre Delarue, Malone Coleau, Manon Potier, Eliott Sticker ont reçu leur écharpe des mains de Monsieur le maire Alain Bruneel, de Monsieur l'adjoint à la jeunesse Claude Sombrin, de Monsieur l'adjoint à l'environnement André Léger, de Monsieur le conseiller délégué à la citoyenneté Alain Rollos.

Des propositions d'actions en faveur de l'environnement et du mieux vivre ont déjà été émises par les jeunes élus.



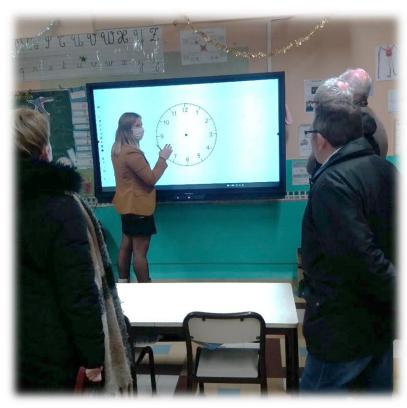
Ecole Roger Salengro

Les tableaux numériques sont installés dans les 6 classes de l'école.

Monsieur Dubrunquez, adjoint aux travaux et les élus de sa commission ont réceptionné l'installation.

Cet outil pédagogique mis à disposition des élèves et enseignants permet d'élargir le panel des situations d'apprentissage des élèves.

La commune a eu son projet de financement accepté par l'éducation nationale. Elle devrait bénéficier d'une subvention de 16 240 € et participera à la hauteur de 14 250 €.



Vigne

Des bénévoles de la confrérie du clos Saint-Rémi accompagnés de Monsieur le Maire, ont accueilli deux classes de l'école Salengro le vendredi 2 décembre sur le terrain communal où est plantée la vigne.

Outre, l'aspect historique et culturel, la découverte du milieu viticole est un spectacle inhabituel dans notre région!

Les élèves de CE1 de Mme Larivière et de CE1/CE2 de Mme Humery ont découvert le vignoble, le chai avec sa cuve et aussi le pressoir. Ils auront à s'investir dans un projet éducatif qui s'étalera sur 3 années scolaires.

Un travail sera mené en sciences sur la croissance des végétaux. Les élèves pourront concrètement découvrir les différentes étapes du cycle végétatif de la vigne : la taille des branches, la plantation de nouveaux pieds, la taille des feuilles, la récolte, la vendange...

Les questions posées par les élèves ont démontré leur haut niveau de conscience écologique.



Ecole Victor Hugo

Les élèves de l'école maternelle se sont déplacés à l'auditorium de Douai.

Le spectacle s'intitulait « Anna, Léo et le gros ours de l'armoire », il s'agissait d'un conte musical. L'Amicale laïque a payé les 400 € d'entrée.



Visite au SIAVED

Des élèves de l'école Salengro ont bénéficié d'une visite au pavillon du SIAVED le 8 novembre.

Depuis septembre 2022, le SIAVED ouvre son pavillon pédagogique aux classes de cycle 3 (CM1-CM2) de son territoire dont l'école a un projet pédagogique en lien avec la réduction et la gestion des déchets.

Des visites sont alors proposées gratuitement aux élèves, avec prise en charge du transport par le SIAVED. L'école a donc déposé sa candidature pour en bénéficier et a eu le plaisir d'être retenue.

Ce mardi 8 novembre, les classes de Mesdames Kielichowski et Vandaele se sont rendues au pavillon pédagogique (*Douchy-les-Mines*) afin d'en apprendre davantage sur les déchets.

La gestion des déchets (réduction, tri, recyclage, déchèterie, valorisation) a ainsi été abordée de façon ludique et interactive

Des livrets ludiques et pédagogiques pour donner les clés et les astuces afin de devenir acteur du changement et sauver la planète ont été remis aux enseignants ainsi qu'aux élèves pour aborder les thèmes de la gestion et de la réduction des déchets :

- Le monde des déchets.
- Les matières et les impacts environnementaux des déchets,
- Les consignes de tri,
- La route de nos déchets,
- Le recyclage et le devenir de nos déchets,
- Le compostage,
- L'éco-consommation et le zéro déchet,
- Le gaspillage alimentaire.



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire: « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

Les effets des crises économique, sociale, énergétique exigent que nous soyons dans une mobilisation permanente auprès de la population.

Ces crises se prolongent (COVID), sont ponctuelles (canicule) ou surviennent brutalement (crise énergétique).

En même temps, les amortisseurs de crise que sont les services publics continuent d'être dégradés en raison de l'application par l'état d'une politique idéologique libérale pour laquelle une concurrence libre et non faussée entre les acteurs de l'économie ne doit être entravée.

La conséquence est un recul injustifiable des services rendus à la population. Les services publics de l'éducation, de la poste, des hôpitaux sont à bout de souffle pour ne citer qu'eux.

Les déserts médicaux entraînent une détérioration préoccupante de la qualité des soins de santé.

Aujourd'hui, nous, élus de la majorité municipale, alertons la population sur les menaces financières qui pèsent sur la commune en rapport avec l'augmentation de la dépense énergétique.

Des aides et mesures gouvernementales sont certes promises mais sous de multiples conditions. Nous attendons leur déclinaison. La commune sera-t-elle éligible ?

Il serait plus simple plutôt que de créer des dispositifs qui risquent de ressembler à des usines à gaz de revenir à des tarifs régulés de vente de l'énergie (gaz et électricité) pour l'ensemble des collectivités territoriales.

L'annonce faite de l'augmentation de 320 millions d'€ de la dotation globale de fonctionnement est positive. Cependant, il ne faut pas oublier de mettre ce chiffre en rapport avec l'inflation qui frappe les collectivités territoriales.

Pour nous, il faut indexer la dotation générale de fonctionnement que verse l'état à la commune sur l'inflation de façon pérenne.

Il faut maintenir la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et refondre un impôt économique territorial avec une liberté de taux pour les collectivités.

L'urgence absolue est de sanctuariser dans la constitution l'autonomie fiscale des collectivités territoriales.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

En vertu du non cumul des mandats, l'ancien maire devenu député dû laisser son fauteuil majoral.

C'est lorsque qu'il perd son mandat de député que son fauteuil de maire a pu lui être rendu.....

Nous laissons chaque Lewardoise et Lewardois en apprécier.

Suivez nos infos sur notre page Facebook (Alternative Lewardoise).

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin D'année.

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Après sa défaite aux élections législatives notre ancien Maire a repris sa place sans surprise!

Celui qui prône "l'humain d'abord" n'a pas hésité à pousser vers la sortie son ami de longue date.

Mr Michalak n'aura jamais exercé son rôle de Maire en toute liberté pendant ses 5 années. Constamment sous le joug décisionnel de l'ex député.

Le groupe majoritaire a une fois de plus acquiescé et collaboré avec les manœuvres politiques du grand manitou. Jusqu'à faire partir l'un des leurs, sans remords. Un groupe en pleine déroute qu'il faudra supporter encore 3 ans !